L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 AVRIL 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN, 22 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par C. E. Girardey & Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Actions de banque, de compagnies de chemins de fer, etc., etc.

Par G. de Fériet & Co., à la Bourse d'Encan St. Louis, rue St-Louis — La propriété de Charles Cahn, dans le Troisième District, à côté de la Compagnie des Abattoirs.

Par Vincent & Co., aux Nos 61 et 63 de la rue de la Douane — Marchandises sèches, articles de fantaisie, "notions," etc.; étoffes avariées.

Par Hoffman, Marie & Co., au No 33 de la rue de Chartres — Bottes, souliers et brosserie; liqueurs alcooliques.

Encore, aujourd'hui, MM. G. de Fériet & Co., encanteurs, feront une grande et importante vente d'immeubles à la Bourse et Encan St. Louis. Les capitalistes, petits ou grands, et, de fait, tous ceux qui désirent devenir propriétaires ou faire des placements avantageux, devraient ne pas manquer d'assister à la vente. Il sera offert, en lots à la convenance des acheteurs, la propriété bien connue de Cahn, située dans le Troisième District de cette ville, dans le voisinage immédiat des abattoirs et du débarcadère des steamers de la compagnie "Crescent City," laquelle pourra dès ces jours décrire ce à Fabri de toute fondations. Les conditions de cette vente sont très libérales et avantageuses, le crédit offert étant fort long au modeste intérêt de six pour cent par an. Pour plus amples renseignements voyez nos colonnes d'annonces.

☞ Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la vente péremptoire d'actions de banque, d'assurance et de chemin de fer annoncée par MM. C. E. Girardey & Co, comme devant avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale. Il sera vendu aussi une liste considérable de propriétés dans le Sixième District, des warrants d'Etat, etc., pour le compte de la succession de Whitney. Ces propriétés seront offertes sans réserve et sans aucune demande de comptant, excepté pour payer les frais.

☞ Les catalogues relatifs à l'élégante collection de meubles, de peintures à l'huile, bronzes, etc., annoncée comme devant être vendue lundi prochain, 24 du courant, ont été retardés et ne seront prêts pour la distribution que mercredi, 23 du courant, au bureau des encanteurs, C. E. Girardey & Co., No 17 Exchange Place.

Les célèbres Chemises de telle, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

SPECTACLES.

Mardi, 22 avril 1873.

OPÉRA. — La Vie de Bohème.
ACADÉMIE.—Troupe comique, Pauline Markam.
MUSÉE D'ANATOMIE.—60 rue St-Charles.

L'Affaire de Colfax.

M. Kellogg s'était imaginé que les troupes des Etats-Unis étaient constamment à sa disposition et qu'il pouvait les envoyer en guerre, là où bon lui semblerait. Les instructions du secrétaire de la guerre au général Sherman, publiées dans notre numéro de dimanche, ont dû dissiper ses illusions à cet égard. Nous croyons utile de reproduire ces instructions :

Washington, 19 avril 1873.

Au général de l'armée.

Général—L'ordre du Président, contenu dans le télégramme du général de l'armée du 5 mars, fait sous les circonstances du moment, ne prête aucunement au gouvernement Kellogg. Le colonel commandant devra, suivant ledit ordre, protéger ce gouvernement contre toute tentative de renversement ou d'intervention, dans ses fonctions directes, par la violence.

En ce qui concerne les troubles locaux de la paix dans l'Etat n'ayant pas trait directement à l'organisation centrale du gouvernement d'Etat, l'officier commandant doit être guidé par les limites indiquées dans l'ordre du secrétaire intérimaire de la guerre du 11 courant; il devra assister les autorités des Etats-Unis quand il en sera légalement requis, mais son action n'est pas restreinte à une paroisse particulière.

Si le gouvernement d'Etat a besoin de l'aide des troupes des Etats-Unis pour maintenir la paix publique ou empêcher la rébellion, la législature ou le gouverneur, si la législature n'est pas en session, doit s'adresser au président directement et suivant la méthode ordinaire et régulière.

Très respectueusement, votre obéissant serviteur.

GEORGE M. ROBESON,
Secrétaire de la guerre par intérim.

Nous ne savons si M. Kellogg a fait ou a demandé au président conformément à la règle rappelée par M. Robeson, mais nous voyons par sa dépêche à l'avocat-général qu'il a été appelé à donner des explications sur cette demande de troupes et que ces explications sont fort peu satisfaisantes.

Quoiqu'il en soit, M. Kellogg en s'est réduit à employer la brigade métropolitaine pour aller installer ses officiers dans les paroisses. Les contribuables de la Nouvelle-Orléans ont donc la satisfaction de savoir qu'ils paient un million de dollars par an pour entretenir un corps de contortionnistes qui sert à leur subjugation et à celle de leurs concitoyens des paroisses.

M. Kellogg, dans sa dépêche à l'avocat-général, dit qu'il n'a pas donné de commission aux officiers fusionistes de la paroisse Grant, mais il néglige de dire qu'il avait fait les nominations, et que ces nominations avaient été insérées dans le *Républicain*.

Notre pseudo-gouverneur a encouru, dans toute cette affaire, une terrible responsabilité, dont il cherchera vainement à s'affranchir.

Voici comment le New York *Herald* du 17 avril, apprécie les événements de Colfax.

Maintenant se pose la question : sur qui pèse la responsabilité de cette sanglante et honteuse affaire ? La responsabilité s'attache d'abord à l'administration nationale, ensuite au Congrès et enfin au gouverneur Kellogg. La politique erronée du général Grant en faveur de la paix en Louisiane, n'a produit que méfaits, confusion et désordre. Il faut, cependant, lui rendre la justice de dire qu'il a fait appel au Congrès à la dernière session pour que l'imbroglio fût réglé, et que le Congrès, manquant du courage moral pour faire ce règlement, a laissé tout le sujet à la discrétion du Président, comme les deux Chambres ont laissé la difficulté relative aux Mormons, et que le Président, adhérant au gouvernement Kellogg, comme il avait averti le Congrès qu'il le ferait, si cela était laissé à sa discrétion, en a fait le gouvernement de *facto* de l'Etat.

Nous arrivons ainsi au gouverneur Kellogg. Il a commencé un compromis pour cette difficulté de Colfax ; mais c'était son devoir de s'informer de la situation exacte des affaires à cet endroit, et d'arrêter Ward et ses partisans nègres avant on immédiatement après leur marche sur le village. Pour avoir manqué à ce devoir, il doit être tenu responsable. Il est évidemment audessous de sa position.

Quant au massacre des nègres, c'est une punition qu'ils se sont stupidement attirée. Nous espérons que la leçon leur profitera, dans tout le Sud, en leur montrant la folie d'en appeler aux armes pour la redressement de torts imaginaires ou la revendication des droits politiques supposés. Ils devraient savoir qu'une guerre de races garait l'extermination de la race noire, et que, dans tout appel aux armes, ils sont sûrs d'être sévèrement punis. Quoiqu'il en soit, le Président Grant devrait demander compte au gouverneur Kellogg de sa criminelle négligence dans cette affaire.

LA FOIRE.—C'est mercredi, 23 du courant, que la septième foire d'Etat de la Louisiane sera ouverte. Cette foire, qui ne durera que sept jours, offre un attrait tout nouveau dans la combinaison d'une grande loterie au bénéfice de l'association des Fair Grounds. Le prix capital est de $5000 et le nombre des billets de 893, qui, au prix de 50 cents font un total de $37,485, chaque billet donnant du reste droit à une admission à la foire. On verra dans une annonce insérée plus loin, qu'il aura beaucoup d'autres prix de $1600 et de $500, assurés par première hypothèque sur la propriété améliorée des Fair Grounds. D'autres prix seront payés en actions du fonds capital de l'association. Des pianos, des montres d'or, des machines à coudre, des fourrages, etc., seront aussi donnés pour les billets gagnants. On n'a jamais fait de combinaison plus libérale, car ceux-là même qui ne gagneront rien auront eu l'avantage de visiter la foire sans payer d'entrée. Nous croyons donc que pendant les sept jours que durera cette foire, il y aura une foule immense aux Fair Grounds.

Les célèbres Chemises de telle, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

LA RÉSISTANCE DANS LES PAROISSES.—Les citoyens de Lisbon et des environs, dans la paroisse Claiborne, ont tenu le 15 avril, un meeting, dans lequel ils ont adopté des résolutions pour refuser le paiement des taxes aux collecteurs de Kellogg et pour soutenir le gouverneur légalement élu, John McEnery.

Les citoyens de la paroisse Bienville ont tenu le 7 avril, un mass meeting à Sparta et adopté des résolutions analogues. Une des résolutions dénonce les personnes qui encheriraient aux ventes pour taxes faites par les agents de Kellogg.

Les citoyens de la paroisse Franklin, réunis à Winnsborough, le 14 avril, ont adopté des résolutions très énergiques et formé une association de résistance aux taxes. Plusieurs membres du barreau ont offert leurs services gratuits à l'association. Une première liste des membres de l'association est publiée.

Le *Gazette and Comet*, de Baton-Rouge, dans son numéro du 19 avril, répond aux menaces de M. Kellogg que celui-ci ne doit pas prendre le rôle jusqu'ici passif de la population pour une reconnaissance de son gouvernement. Le peuple attend patiemment la réunion du Congrès ; que M. Kellogg en fasse autant, mais qu'il se garde d'engager la guerre en armant et engageant les nègres, car il ne pourra trouver d'autres soldats pour le servir. S'il persistait dans cette politique, continue notre confrère, le peuple compte que Mc Enery, qui est le gouverneur légal, organiserait complètement la milice de l'Etat pour la protection des citoyens paisibles. La *Gazette* demande encore, pourquoi le peuple de la Nouvelle-Orléans n'est pas organisé pour aider les campagnes à se protéger contre les janissaires de Kellogg.

LA LIGUE DU PEUPLE.

Voici la liste des vice-présidents et directeurs de la Ligue du Peuple, formée conformément aux résolutions adoptées le 14 avril dans la salle des Odd Fellows. Le président est le colonel Jas D. Hill.

Premier District—Samuel Choppin.
Deuxième District—Bertrand Saloy.
Troisième District—Thos. H. Kennedy.
Quatrième District—J. G. Fleming.
Cinquième District—Jos. Carreras.
Sixième District—F. N. Ogden.

DIRECTEURS :

Premier Ward—B. R. Forman.
Deuxième Ward—Arch. Mitchell.
Troisième Ward—E. F. Farrar.
Quatrième Ward—Jules Aldigé.
Cinquième Ward—John Yonenues.
Sixième Ward—O. Ewing.
Septième Ward—M. Dietrich.
Huitième Ward—" Cullom.
Neuvième Ward—E. Sweeny.
Dixième Ward—W. C. Raymond.
Onzième Ward—W. Marks.
Douzième Ward—Eug. May.
Treizième Ward—E. Bleesey.
Quatorzième Ward—F. R. Southmayd.
Quinzième Ward—J. O. McLain.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera ce soir, mardi, *la Vie de Bohème*, drame en 5 actes de Murger.

Demain, mercredi, pour le bénéfice de M. Acelly, *Vingt ans après*, grand drame de A. Dumas.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La troupe burlesque de Pauline Markham a débuté hier soir à ce théâtre devant une salle bien garnie. On a donné pour cette occasion la pièce de Cupidon et Psyché. Pauline Markham a été vivement applaudie à son entrée en scène, et le spectacle a excité à plusieurs reprises le rire des habitués de l'Académie.

On répétera Cupidon et Psyché ce soir.

ARTICLES DE PREMIÈRE COMMUNION.—L'approche du moment où se font les premières communions nous fournit l'occasion de rappeler aux familles qu'elles trouveront un grand assortiment de cierges, chapelets, couronnes et autres articles de ce genre chez MM. Michon & Schweitzer, 166 rue Royale. Cette maison ancienne et recommendable a établi une manufacture de cierges qui lui permet de vendre à des prix très réduits les cierges de cire façonnés. Elle annonce, d'ailleurs, qu'elle est décidée à écouler tout son stock aux plus bas prix.

Les célèbres Chemises de telle, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez, dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

$5,000 EN OR.—Bureau Central pour la vente des billets de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, 107 rue du Canal, magasins de Grover & Baker ; $37,585 de lots ; un lot de $5000 en or. Billets : 50 cents et dont aucun ne portera droit d'entrée à la Foire.

FRUITS PASSÉS A L'ÉTUVE.—MM. J. L. Dunnica & Co., N° 66, rue Tchoupitoulas, viennent de recevoir, directement de la fabrique, à Anna, Ill., 20 barils et 40 caisses de pommes qui ont subi cette préparation. Les personnes qui ont goûté ce fruit assurent qu'il est égal au fruit mûr naturel. Nous le recommandons aux grocers qui vendent au détail.

PELICAN EXCHANGE. — Le propriétaire de cet établissement populaire, M. John Kuntzmann, annonce aujourd'hui dans l'*Abeille* que demain, mercredi, il ouvrira une succursale aux Fair Grounds, dans le but d'y servir à ses amis et au public les mêmes liqueurs, la même bière et les mêmes cigares que ceux qui ont fait la fortune du café situé en face de l'Académie de Musique. Nous prions les visiteurs de la Foire d'en prendre note.

$37,585 de lots seront distribués par l'Association de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, le 30 avril courant. Le nombre des billets émis est limité. Pour les billets, s'adresser au bureau central, rue du Canal, No 107, magasins de Grover & Baker.

☞ Il est une chose qu'on ne saurait trop répéter, c'est que le Baume aux Navets Indiens, de Laplace, calme immédiatement les toux les plus opiniâtres. Pourquoi donc se condamner à souffrir quand on a le remède sous la main. A vendre par B. Laplace, pharmacien, 26 et 28, Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Pseudo-Cour Supérieure de M. Hawkins continue à faire une guerre acharnée à tous les contribuables qui osent résister au gouvernement usurpateur de Kellogg.

MM. J. W. Arthur, Shropshire, Wertsteever, président de la Compagnie d'assurance "Great Western Mutual," et H. B. Walmsley ont été reçus de comparaître ce matin devant cette Cour, pour être jugés sur l'accusation de mépris.

M. Hawkins prend à cœur les intérêts de son maître et prétend envoyer en prison tous ceux qui ne voudront pas contribuer à faire la fortune de Son Excellence Radicale, en refusant de lui payer des taxes qui ne sont dues qu'au gouvernement légal de la Louisiane.

M. Hawkins nous paraît bien hardi et surtout bien imprudent. Attaquer tous les honnêtes citoyens et tous les contribuables pour mépris de cour ; n'est-ce pas avouer indirectement que la grande majorité de la population ne reconnaît pas la légalité de sa cour ; et qu'elle n'a pour les ordres de son *honneur* qu'un respect si médiocre, en vérité, qu'il vaudrait tout autant dire que ce respect n'existe pas.

La pseudo-cour a l'intention de se venger bientôt, si nous sommes bien informé, à M. U. S. Morgan, le grand capitaliste de la Louisiane, dont les taxes, soit-on, s'élèvent à près de $7,000.

On nous dit que M. Morgan était disposé tout d'abord à payer ses licences ; mais que les collecteurs de Son Excellence radicale se sont montrés difficiles et n'ont pas voulu accepter les licences sans les taxes.

M. Morgan a refusé alors de payer ni licences ni taxes, et a déclaré que le gouvernement de Kellogg était illégal de la poussière, et que lui, de son côté, allait prendre des mesures pour se défendre.

L'avocat commis par les créatures du gouvernement de rapporte Pinchback, Pinchback, Pinchback,